

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ



SYSTÈME GPS avertisseur de zones à risque

Ce certificat de conformité indique que le **GPS Navirad** répond aux normes européennes en vigueur :

- Il signale aux autorités et aux administrations locales que le GPS Navirad peut être commercialisé légalement dans leurs pays respectifs et permet son libre échange au sein de l'Union Européenne.
- Il démontre que ce dispositif GPS ne peut en aucun cas être assimilé à un détecteur de radars puisqu'il n'est pas, compte tenu de ses caractéristiques techniques, en mesure de détecter les signaux radars ou lasers émis par les dispositifs de contrôle de vitesse.

Les produits suivants ont obtenu le certificat CE:

- **GPS NaviRAD V4**

Dans la catégorie :

- **GPS early warning safety device** (dispositif GPS d'alerte avancé de sécurité)

Date : **21 Septembre, 2006** sous la référence : **LR500120609L/0**

Organisme de certification :

LTA, Laboratory for Test & Agreement Co. Ltd (test lab by NVLAP - NVLAP LAB Code.: 200723-0)

243 Jubug-Ri, Yangji-myeon, Cheoin-gu, Yongin-si, Gyeonggi-Do 449-822 Korea

Le GPS Navirad est conforme aux standards suivants :

- **EN55022 Class B:1998+A1:2000+A2:2003**
- **EN55024:1998:+A1:2001+A2:2003**
- **EN61000-3-2:2000**
- **EN61000-3-3:1995+A1:2001**

et remplit les conditions des directives :

- CE Mark 93/68/EEC
- Electromagnetic Compatibility 89/336/EEC
- Commission Directive 2004/104/EC.

